

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 22 juin 2006

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

SEANCE DU 26 JUIN 2006.-

ORDRE DU JOUR.-

Nous vous proposons de porter les points complémentaires ci-après à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal du lundi 26 juin 2006 :

SEANCE PUBLIQUE :

Achat d'un camion pour le Service Voirie - Décision.-

Au Conseil communal du 20 février 2006, vous avez marqué votre accord sur une convention de la Commune avec le MET pour l'ouverture des marchés de fournitures du MET.

A cette séance, le Conseil a également approuvé l'achat d'un camion pour le service des travaux par procédure négociée (cahier des charges GPY 06/02).

Diverses entreprises ont été consultées.

Le délai pour remettre offre avait été fixé au 13 avril 2006.

Aucune des firmes consultées n'a répondu au marché.

Nous vous demandons votre accord pour recourir à cette convention.

La dépense est estimée à 33.451,66.- € TVAC.

Les crédits nécessaires à cette dépense ont été inscrits et admis à l'article 421/743B8-52 du service extraordinaire 2006.

Un emprunt sera contracté pour faire face à la dépense.

Achat d'un camion pour le Service Espaces Verts - Décision.-

Au Conseil communal du 20 février 2006, vous avez marqué votre accord sur une convention de la Commune avec le MET pour l'ouverture des marchés de fournitures du MET.

Nous vous demandons votre accord pour recourir à cette convention.

La dépense est estimée à 33.451,66.- € TVAC.

Les crédits nécessaires à cette dépense ont été inscrits et admis à l'article 421/743F5-52 du service extraordinaire 2006.

Un emprunt sera contracté pour faire face à la dépense.

Etude de stabilité du pignon de l'Ecole rue de Namur à Mont-Sainte-Aldegonde – Mode de passation de marché – Cahier spécial des charges - Décision.-

Le pignon gauche de l'Ecole communale située à Mont-Sainte-Aldegonde présente une fissure importante.

Il y a lieu de procéder à une étude de stabilité de l'immeuble et à l'établissement d'un projet de travaux pour la stabilisation et la sécurisation de cette école.

Le marché sera passé par la procédure négociée sans publicité aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° ML-2006-05 établi par le service technique communal.

La dépense est estimée à 2.985,00.- € TVAC.

Les crédits nécessaires à cette dépense ont été inscrits et admis à l'article 722/724C7-52 du service extraordinaire de l'exercice 2006.

Un emprunt sera contracté pour faire face à la dépense.

Nous vous proposons de marquer votre accord.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.